Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Departem. non limitrop. et Etrang. port en sus	

PUBLICITE

Annonces	la ligne	0,50
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	1,50
Chronique locale	—	4,00

TEMPERATURE

Lille, le 20 janvier.

Minimum, nuit, abrité	— 2°0
Minimum, nuit, découvert	— 3°2
Surface du sol, 9 h. du matin	0°0
A 1 mètre de profondeur	1°6
De l'air à l'ombre	— 3°0
Maximum, jour, à l'ombre	2°9
Maximum, jour, au soleil	3°8
Etat hygrométrique (8 h. m.)	0°00
Etat du ciel : Peu nuageux.	
Direction du vent N.	

Baromètre. — Le 20 janvier (8 h. du matin la pression était de 793 m/m. le 20 janvier (2 heures du matin), la pression est de :

Temps probable. — En France, la température va se relever dans l'Ouest; un temps beau et froid reste probable dans les autres régions.

AUX JEUNES GENS

La scène se passe à... au café..., le vendredi 3 janvier 1908, à midi. C'est l'heure où plusieurs amis ont coutume de se réunir. Avant le déjeuner ils se racontent les nouvelles du jour en faisant distraitement un écarté tournant.

PERSONNAGES :

ANDRE, 22 ans. Célibataire. Ancien élève du Collège des Jésuites de X... Gros garçon joufflu. A pour principe de ne jamais se faire du bile quand son intérêt personnel n'est pas en jeu. Répète à tout propos le mot qui rendit célèbre certain ministre de la Troisième République.

PIERRE, 20 ans. Marié. Père de famille. Grosse situation. Est ancien élève de l'Université Catholique mais ne veut pas qu'on le sache. Est également ancien secrétaire de nombreuses œuvres cléricales mais le cache soigneusement.

GEORGES, 22 ans. Célibataire. Ancien élève du Collège ecclésiastique de... Etudiant en droit à l'Université de l'Etat. C'est l'enfant terrible. Quand on mange du curé devant lui il est clérical. Devant les cléricaux il affecte des allures de franc-maçon. Tout cela par esprit de contradiction et aussi par « blague ». Ne peut pas être cérieux pendant plus de deux minutes.

André vient d'arriver. Il s'est rendu directement à la table devant laquelle il s'assied régulièrement depuis deux ans. On y est parfaitement à l'abri des courants d'air... Le garçon qui connaît ses habitudes lui apporte sa pipe, son pot à tabac et un vermouth-cassis-eau-de-seltz ainsi que les journaux illustrés. En attendant ses amis, André fume et lit.

Au bout de quelques instants Georges fait son entrée. Il se dirige vers la table d'André, serre la main de son camarade et s'assied auprès de lui. Le garçon apporte derechef un vermouth-cassis et place devant les deux amis un tapis et un jeu de cartes qu'André commence à battre nonchalamment pendant que Georges est plongé dans la lecture d'un journal.

André. — Voyons... à qui fera ? (Silence). — Il regarde Georges et reste stupéfait en voyant que celui-ci lit la « Croix ».

« Comment, tu lis la « Croix » maintenant ?

Georges. — Figure-toi mon vieux qu'Arthur m'a montré tout à l'heure un article de notre ami Mathurin... Je le lis.

André. — Tu blagues ?...

Georges. — Pas le moins du monde ; tiens, regarde, la signature y est !

André. — Ah non, elle est trop forte celle-là ! Mathurin devient clérical maintenant... et il écrit dans la « Croix »... C'est à se tordre !...

Georges. — Le fait est que ce n'est pas banal. Mais ce qu'il y a de plus fort c'est qu'il nous attrape... et pas un peu, tu sais ! Il paraît qu'il nous en veut parce que nous mettons mal notre chapeau et que nous tenons notre canne à l'envers ! (à Pierre qui entre). Pierre, viens vite... j'ai une bonne blague à te montrer.

Pierre. (serrant les mains qui se tendent). — Eh bien quoi, on ne fait pas l'écarté aujourd'hui ?

Georges. — Il n'y a pas de danger ! nous avons quelque chose de bien plus épatant à faire.

Pierre. — ???

Georges. — Je te le donne en mille... Nous allons lire ensemble un article de Mathurin. Oui, mon vieux, un article de Mathurin... et dans la « Croix du Nord » encore !...

Pierre. — Pas possible ?

Georges. — Pas possible ? tu vas voir. Tiens, lis tout haut.

Pierre lit l'article en question. Quand il a terminé :

Georges. — Et voilà !...

« Si demain on m'annonce que j'entre au Séminaire je ne serai pas plus surpris que je ne le suis aujourd'hui. Qu'est-ce qui lui prend donc à Mathurin ? Je me rappelle qu'il y a quelque temps il m'a parlé d'organiser des conférences populaires mais je croyais qu'il avait renoncé à ce projet. C'était au moment des élections du Conseil général. Il était alors un peu emballé comme tout le monde, mais après il n'avait plus parlé de rien... comme tout le monde !...

« Voilà que son idée le travaille à nouveau ! Ce qu'il va nous raser avec ses fameuses conférences...

André. — Ça c'est certain ! Mais il peut-être bien tranquille, mai je ne marche pas. Ce brave Mathurin est bien bête de se donner ainsi du mal pour les autres. Je me demande un peu ce qu'il va faire dans cette galère. Ce n'est pas moi qui l'y suivrai ! On a déjà assez d'occasion de se faire de la bile : inutile de les rechercher. Qu'il laisse donc les gens se débrouiller comme ils l'entendent. Moi je suis un individualiste enragé : que chacun se tire d'affaire s'il le peut... Et puis, après tout, ça le regarde... Moi, je m'en f...

« Allons..., à qui fera ?

Georges (repoussant les cartes). — Oh ! toi, c'est entendu : tu te moques de tout ! Cela n'empêche pas que M. André n'en mènait pas large lorsque, pendant les dernières grèves, ses ouvriers sont venus casser les carreaux de la maison de son Papa !! Hein, mon vieux : tu avais la frousse ce jour-là ? Et si, le lendemain, on t'avait demandé de faire partie d'une société quelconque pour instruire tes ouvriers, tu n'aurais pas eu assez de tes deux mains pour signer ton adhésion...

André. — C'est possible. Mais depuis les grèves j'ai réfléchi. Je ne veux pas, pour empêcher ou essayer d'empêcher des troubles problématiques, me fourrer dans des histoires qui, certainement, me causeront des ennuis ! Maintenant, j'ai pris mes précautions... Le jour du grand chambardement je file en Belgique...

Georges. — Entre nous tu feras mieux de filer la veille, tu sais...

André. — Oh ! toi, tu blagues toujours... Le jour, la veille, ça m'est égal. Ce que je sais, c'est que je filerai. Tout est bien préparé, va ! Alors, pourquoi veux-tu que je me fasse de la bile pour les autres ?

« Ils n'ont qu'à faire comme moi.

Et puis, du reste, je m'en f... de tout cela... Dites-donc, nous ne sommes pas ici pour nous amuser... (Prenant les cartes) A qui fera ?...

Pierre (battant les cartes). — C'est égal je ne comprends pas Mathurin ! Voilà un garçon qui va se mettre tout le monde à dos... Et, tout cela, pour quoi ? Pour n'arriver à rien... Je sais ce que c'est par expérience. Il n'y a pas à dire : nos adversaires sont plus forts que nous. Ils disent aux malheureux : Faites ceci, prenez cela... Nous, nous devons leur dire : Ne faites pas ceci, privez-vous de cela... Notre rôle est bien plus pénible et bien plus ingrat...

« Et puis, ceux qui marchent avec le gouvernement sont récompensés par des quantités de faveurs... Nous, si nous faisons quelque chose, nous ne récoltons que des ennuis.

Georges. — Et la satisfaction du devoir accompli, qu'en fais-tu, ô homme prudent ?

Pierre. — Si elle te suffit, tu n'as qu'à suivre Mathurin : mais moi je te dis qu'il se compromettra en pure perte. Il a joliment tort.

Georges. — Si encore c'était amusant ! Mais, nous voyez-vous filer chaque dimanche pour donner des conférences à droite ou à gauche. Ce que ça doit être rasant... non seulement pous les auditeurs, mais même pour les conférenciers !! S'enfermer dans une église au moment des inventaires, comme je l'ai fait avec Mathurin, cela à la bonne heure. D'abord, ça ne durait pas longtemps. Ensuite, ça embêtait le sous-préfet ! Et puis, on faisait des piles de chaises, mon vieux ; on cassait des bancs, on chantait : c'était tordant. Quand nous sommes partis, le curé nous a remerciés, mais il avait cependant l'air navré en voyant que j'avais un peu malmené son matériel !...

Ça, je veux bien le recommencer ; mais, faire des conférences, n'avoir plus un dimanche à soi ! Ah ! non, je ne marche pas.

« Du reste, il n'y a qu'à laisser la belle ardeur de Mathurin s'éteindre tout doucement... Elle se calmera. Pour le moment, il est « maboul » ; il faut attendre que ça se passe...

André (s'impatientant). — Dites donc, vous deux, avez-vous fini ? Si vous croyez que vous êtes amusants avec vos histoires ? Jouons-nous ou ne jouons-nous pas ?

(Et l'écarté tournant commence).

Cette petite conversation pris sur le vif vous montre, mes chers camarades, que, comme les maladies, l'indifférence passe par trois phases : la phase bénigne, la phase aiguë, la phase chronique.

Notre ami Georges en est à la première période : il blague ; il blague sans cesse. Mais son état n'est pas grave. Qu'il se donne la peine de réfléchir ; il le peut, car il est intelligent. Alors, il comprendra la nécessité et l'urgence d'une action énergique et il tournera son esprit moqueur contre nos adversaires. Georges sera pour notre cause une excellente recrue.

Quant à Pierre, il est plus gravement atteint. Son indifférence aiguë frise de bien près la lâcheté. Qu'il se souvienne donc des leçons et des exemples de ses maîtres : Ceux-ci pouvaient arriver à des situations officielles élevées et enviables...S'ils avaient obéi aux mesquines pensées qui sont actuellement celles de Pierre, notre ami n'aurait pas, aujourd'hui, à cacher qu'il est ancien élève de l'Université Catholique...

Néanmoins, Pierre n'est pas perdu pour nous. Il nous reviendra grâce à la contagion de l'exemple.

Je ne puis, malheureusement, pas en dire autant du pauvre André ! Son indifférence chronique est le fruit d'un honteux égoïsme. Quand il sera en Belgique, il nous écrira des lettres désolées ; il gémira de l'inertie des amis de l'ordre... Qui sait, il regrettera peut-être de ne plus pouvoir écrire dans la « Croix »... Mais il restera quand même en Belgique...

Mes chers camarades, j'ai terminé ce que j'appellerai mes sermons. Puissent-ils vous faire réfléchir ! Puissent-ils, susciter de nombreux dévouements lorsque j'aurai (et ce sera sous peu si l'hospitalité de ces colonnes continue à m'être accordée) l'occasion de donner quelques conseils à ceux qui ne veulent pas du « chambardement » prévu par notre pauvre ami André !

MATHURIN DE L'AA.

ÉCHOS

QU'EST-CE QUE LA LAICITE ?

Le docteur aux fiches, fr. Debierre, nous apprend, dans son journal, ce que la franc-maçonnerie veut qu'on fasse pour être un « bon laïque ».

Ecoutez-le. C'est à retenir :

Et la laïcité ? La plupart de nos maîtres et maîtresses d'écoles se croient de bons laïques. Il se peut. Mais qu'est-ce qu'un laïc qui, le dimanche, s'en va pieusement écouter les sermons des prêtres, et qui, durant tous les actes civils de sa vie, obéit aux préjugés religieux et aux prescriptions de l'Eglise romaine, depuis la cérémonie du baptême jusqu'à l'enterrement à l'église, en passant par la première communion et la célébration religieuse du mariage ? Il y a encore un très grand nombre d'instituteurs de la République qui se conduisent de la sorte.

Donc, pour être un bon instituteur laïque, il faut ne croire ni à Dieu ni à diable, vivre comme un païen, mourir et se faire enfouir comme une bête.

Voilà l'idéal maçonnique. Voilà à quelles mains les Loges, toutes puissantes, veulent que l'on confie ses enfants.

Et elles font tout leur possible pour que les maîtres nouveaux réalisent cet idéal.

Le but de la franc-maçonnerie est de bestialiser le peuple le plus spirituel de la terre.

LES RETARDS DE TRAINS ENTRE VALENCIENNES ET LA BELGIQUE

A la Chambre des représentants de Bruxelles, le ministre des chemins de fer a été questionné au sujet de retards subis par les trains directs établis pour améliorer les relations entre le Nord de la France et la Belgique, viâ Quiévrain. Le ministre a déclaré que la Compagnie du Nord française a été, à plusieurs reprises, avisée de ces retards et invitée à y remédier.

METALLURGIE

De « La Métallurgie » :

« La situation du marché sidérurgique manque toujours d'équilibre et les cours ne sont pas encore assis. Nous ne pouvons donc renseigner les prix de base pratiqués pour les diverses catégories.

« Il ne se traite pas de marchés, et seules se négocient les affaires fermes.

« Suivant leur importance et aussi le besoin de travail des laminoirs, des concessions plus ou moins sensibles sont consenties par les producteurs.

« Les maîtres de forges ne sont pas sans craintes en présence des exigences des charbonniers. Non seulement le combustible se maintient à un cours élevé, mais il est toujours difficile de s'en procurer.

« Il est bien difficile de juger actuellement la situation du marché. Si les Compagnies de transports et les administrations ont encore des ordres importants à remettre, l'industrie privée et la consommation courante ne demandent presque rien. Il en résulte que les aciéries ont proportionnellement plus de travail que les petits laminoirs. Ceux-ci sont donc obligés à plus de sacrifices pour s'alimenter et les prix qu'ils pratiquent ne sont pas sans influencer ceux des grandes usines. »

GENDARMERIE

Sont nommés au grade de :

Maréchal des logis chef, à Cambrai, 1re brigade, le maréchal des logis Théodule Dallé, de la 2e brigade de Lens, en remplacement du maréchal des logis chef Bourdrel, retraité;

Maréchal des logis à cheval, à Lens (2e), le brigadier à cheval Camille Boulenger, de la 2e brigade de Valenciennes, en remplacement du maréchal des logis à cheval Thomas, retraité;

A Etaples, le brigadier à cheval Christian Sinuve, de la brigade d'Aubigny-au-Bac (Nord);

Brigadier à cheval, à Fauquembergues, le gendarme à cheval Gustave Gautier, de la 1re brigade de Lille;

A Aubigny-au-Bac, le gendarme à cheval Lucien Bruneau, de la brigade d'Orchies (Nord).

D'autre part, par décision ministérielle, le maréchal des logis chef Durafourg, de la 1re brigade de Cambrai, est placé pour convenances personnelles, à Roubaix (1re); le brigadier à cheval Fernand Rousseau, de la brigade de Fauquembergues, est placé, pour convenances personnelles, à Valenciennes (3e).

Etrennes des Expulsés

Lille. — Mme Jules Canvein, 10 fr. — Mme Albert Bernard, 10 fr. — M. Jacques Verley, 5 fr. — M. et Mme Amaury Steverlynck, 10 fr. — Mme Paul Dupont, 10 fr. — Mme Alexandre Creuzan, 10 fr. — Mlle V. Verley, 10 fr.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A LILLE, de Mme Mantoy, née le 3 septembre 1904, rappelée à Dieu le 22 janvier 1907 ; elle était la fille de M. et Mme Mantoy-Desplats, rue de Luxembourg, 63, à Roubaix et petite-fille de M.H. Desplats, ancien doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille ; c'est au domicile de ce dernier que le petit ange est décédé, laissant ses parents dans une poignante douleur, à laquelle nous prenons part et que, seule, peut atténuer la pensée que le cher bébé est entré dans l'Eternité à jamais bienheureuse.

A HAUBOURDIN, de Maître Emile Lefebvre, vicaire à la paroisse St-Vincent, de Marcq-en-Barœul, pieusement décédé dans sa famille, le 21 janvier, dans sa 36e année, muni des Sacrements. Le défunt était le fils de M. Lefebvre, homme de confiance du Petit-Séminaire de Cambrai, et depuis octobre de l'école de l'Immaculée-Conception à Haubourdin ; son frère, M. l'abbé Victor Lefebvre, est professeur à l'Institution de l'Assomption à Bavel.

M. l'abbé Emile Lefebvre avait été professeur au collège Saint-Jean de Douai et vicaire à Lallaing ; il sera beaucoup regretté des paroissiens de Marcq-Saint-Vincent où son zèle, son dévouement et sa piété avaient gagné toutes les âmes même les plus indifférentes. Il est mort succombant à la tâche, témoignant à tous ceux qui ont pu s'approcher de lui un courage, une patience et une résignation admirables.

Les funérailles auront lieu en l'église d'Haubourdin, vendredi à 9 h. 1/2. Réunion rue de la Gare, 50, à 9 h. 1/4.

A HAUBOURDIN, de Mme Henri Poissonnier, née Mathilde Bonnel, décédée le 22 janvier, à 2 h. 1/2 après-midi, à l'âge de 61 ans, munie des Sacrements. Elle a été enlevée rapidement par une congestion cérébrale après deux jours de souffrances.

La défunte faisait partie des diverses confréries de la paroisse et était la mère de M. l'abbé Gustave Poissonnier, vicaire de Sainte-Elisabeth à Roubaix.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 1/2.

Réunion rue d'Emmerin, 3, à Haubourdin.

A MOUVAUX, de Mme Henri Leleu, née Céline Verstraete, membre de l'Association des Mères Chrétiennes et du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, pieusement décédée le 22 janvier, dans sa 25e année, administrée des Sacrements.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Mercredi à midi, en l'église Saint-Maclou, à WATTRELOS, a été célébré le mariage de Mlle Marie Hélin avec M. Louis Véreux, employé de commerce.

On annonce le prochain mariage de M. Henry Mullier, fils de M. et Madame Mullier-Defrenne, de CANTELEU-LILLE, avec Mademoiselle Gabrielle Bavière, fille de M. et Mme Eugène Bavière, de DOUAI.

Le mariage sera célébré en l'église Saint-Jacques, à Douai, le samedi 1er février, à onze heures et demie.

Conférences Populaires

A ENNEVELIN

Dimanche dernier, à Ennevelin, M. l'abbé Delsaux, secrétaire-général des Œuvres Diocésaines, a donné devant une assistance nombreuse d'hommes et de jeunes gens, une magnifique conférence accompagnée de projections. « Répondre à des préjugés et à des mensonges par des faits historiques ; rendre à ces faits anciens comme une vie nouvelle par des images lumineuses », voilà le but que l'orateur s'était proposé, et qu'il a su atteindre. Son éloquence populaire a été au cœur des braves ouvriers d'Ennevelin qui ont témoigné par de vifs applaudissements, le plaisir qu'ils avaient goûté.

A AVELIN

Le lendemain, M. l'abbé Delsaux recueillit le même succès à Avelin. Présenté en termes délicats par M. le chanoine Salembier, le conférencier commença par s'excuser de venir prendre la parole dans un village qui compte de si bons orateurs, et de s'en tenir au ton familier de la causerie. Mais cette causerie, charmante de simplicité et d'à-propos, eut parfois des élans qui arrachèrent à l'auditoire des applaudissements enthousiastes. La leçon d'histoire donnée par M. l'abbé Delsaux et illustrée de projections bien choisies, laissera chez les ouvriers d'Avelin une impression profonde. Aussi M. le chanoine Salembier, en remerciant le conférencier, était vraiment l'interprète de tous.

Le domicile réel

Beaucoup d'électeurs croient qu'il faut avoir six mois de résidence dans une commune pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de cette commune.

C'est une erreur.

Le délai de six mois n'est nullement exigé quand on a son domicile réel dans une commune, alors même que l'on n'aurait ce domicile que le dernier jour du délai pour les réclamations, c'est-à-dire le 4 février avant minuit.

Mais, pour avoir son domicile réel dans une commune, il faut : 1° aller y habiter réellement ; 2° manifester sa volonté d'y prendre son domicile légal.

Le fait de l'habitation réelle est facile à établir.

Quant à la volonté de fixer son domicile dans une commune elle peut résulter des circonstances ; mais pour éviter toute difficulté et toute équivoque, la loi dit que cette volonté résultera d'une double déclaration de changement de domicile : la première faite à la mairie de la commune que l'on quitte, la seconde faite à la mairie de la commune où l'on arrive.

Par exemple : Je quitte Douai le 4 février pour aller habiter Lille. Je vais à la mairie de Douai et je déclare transporter mon domicile à Lille ; je demande un récépissé de ma déclaration ; je demande en même temps ma radiation de la liste électorale de Douai et je réclame un récépissé de ma demande. J'arrive à Lille, je vais à la mairie et je déclare prendre mon domicile dans cette ville ; je demande un récépissé de ma déclaration.

Muni de mes trois récépissés, et d'une pièce établissant que j'habite Lille (reçu de loyer, certificat de propriétaire ou de commissaire de police), je me rends, le 4 février, avant minuit, au bureau des élections de Lille et je demande mon inscription sur la liste électorale de Lille en qualité de domicilié et je réclame un récépissé de ma demande.

Mon inscription est obligatoire et, si elle m'était refusée, je pourrais aller en appel devant le juge de paix qui devrait me donner raison.

Ces formalités et démarches peuvent paraître longues ; en fait elles sont assez faciles.

Bulletin diocésain paroissial

Le prochain numéro du **Bulletin diocésain paroissial** portera la date du **dimanche 2 Février.** Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale **AU PLUS TARD** pour le lundi matin 27 janvier.

Université catholique

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Conférences aux jeunes filles

Jeudi 23 janvier, rue de l'Orphéon, 20, à Lille, à 10 heures du matin, conférence par M. le professeur Witz, doyen de la Faculté des Sciences : Questions de Physique ; la physique des sons.

FACULTE DE DROIT

Section des Sciences sociales et politiques

Jeudi 23 janvier, à 4 heures. — M. Dewaulle : Unité. — Autorité. — Cause formelle de la Société.

A 5 heures. — M. Dombray-Schmitt : Chez les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

La communion quotidienne

UN TRACT GRATUIT

Un catholique généreux, désireux de voir répandre dans toutes les familles les instructions de Notre Saint-Père, le Pape Pie X, sur la Communion quotidienne, nous a demandé de mettre **gratuitement** à la disposition de MM. les Curés, un petit tract, tiré à 150.000 exemplaires et contenant les principaux passages des décrets sur la **Communion quotidienne** et sur la **Confession.**

Une affiche, qui ne peut être affichée qu'à l'intérieur des églises, chapelles, patronages et salles de réunions, reproduit les mêmes décrets. Nous la mettons également à la disposition de MM. les Curés.

Nota. — 1. Les commandes peuvent être adressées dès maintenant à nos bureaux, **15, rue d'Angleterre, Lille** ; elles seront servies d'après leur ordre d'arrivée.

2. Ceux de nos amis qui ont un colis de « Croix », soit quotidien, soit hebdomadaire, recevront gratuitement les tracts demandés, en une ou plusieurs fois — dans leurs colis.

3. Les personnes qui ne reçoivent pas de colis, auront à supporter le coût d'un postal qui s'élève à :

0,60 de 1 à 3 kilos, en gare
0,80 de 3 à 5 kilos —
1,25 de 5 à 10 kilos —

4. Un kilo contient environ 350 tracts.

THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR REMÈDE DE LA
CONSTIPATION

Bloc-Notes

PETITS FEUILLETS

COMMENT ON S'Y PREND

Mon cher O. Scie Drôle,

Bien sincèrement j'ai versé un pleur sur ta mésaventure en gare d'Hazebrouck ! Il n'y a vraiment qu'à toi que puisse arriver pareil mécompte. Il est trop tard pour t'amender et mes remontrances glisseront sur le vernis de ton indifférence !

Pourquoi cours-tu sans regarder devant-toi ? Quelle fantaisie que d'embrasser un tableau indicateur, c'est vrai que tu étais encore sous le coup de l'entraînement du jour de l'an !

Si j'étais méchant — mais je ne le suis pas — je n'hésiterais pas à constater que le tableau Bailleul-Armentières a pour toi une singulière attraction. Mauvaise ligne pour certains esprits que celle-là !

O Scie Drôle de mon cœur, laisse-moi te dire que tu as eu tort de ne pas coucher ta prose élégante sur le registre des réclamations. Tu n'avais pas le temps, dis-tu ? Pourquoi n'as-tu pas demandé au chef du train qui emportait ta précieuse personne, son livre ; tu aurais pu, confortablement assis sur les banquettes rembourrées de noyaux de pêche des 3e classes, rédiger tes doléances. Si chaque gare a un registre, chaque conducteur de train en a un également, souviens-t'en à l'avenir.

Toi qui de bon chasseur — je t'ai reconnu beau masque — pige-moi cette piste que ton flair aurait dû découvrir, elle ta mènera tout droit au but que tu poursuis quand tu récrimines :

Prends donc à l'avenir le registre et formules-y ta protestation la plus longuement possible. Les employés de la Compagnie doivent recopier cela sept fois pour les divers degrés hiérarchiques. Si tu ponds 4 ou 5 pages, vois-tu d'ici le turbin que tu leur occasionneras ?

Tu n'auras pas à réclamer deux fois de cette manière pour que satisfaction te soit donnée.

Si une occasion se représente d'attraper la Compagnie, sans mon conseil et bientôt tu seras signalé sur toutes les lignes ; dans la crainte d'être exposés à moisir sur les sept exemplaires de ta prose imagée, les employés s'ingénieront à t'éviter tout sujet de mécontentement. Quel heureux voyageur tu feras !

Mon procédé est infaillible, je l'ai employé deux fois... mon nom est connu et il me suffit de demander le registre pour que tout le personnel des chemins de fer du Nord se coupe en quatre pour m'empêcher d'écrire.

Je crois même qu'on irait jusqu'à me payer mes trains et mes repas afin que ma plume vengeresse ne noircisse pas les feuillets du livre terrible.

Vas-y donc mon vieux et tu m'en diras des nouvelles.

En attendant je te serre amicalement la pince.

O. SCIE.

LILLE

LA FÊTE des Vieux Soldats du Feu

Une visite chez les vétérans
Leurs états de services

Nous avons eu le plaisir de donner ces jours-ci la biographie du sergent de pompiers Mille, dont le bataillon s'apprête à fêter dimanche prochain le cinquantenaire d'entrée au corps.

A côté de M. Désiré Mille, les lillois seront heureux de saluer les brillants états de services de MM. Henri Gérard, Henri Crétal et Charles Béghin.

Nous avons tenu à faire visite à ces vétérans et nous pouvons dire que ce ne fut pas temps perdu, car non seulement ils ont remué de vieux souvenirs chers aux vrais lillois, mais ils nous ont permis de prendre une leçon à l'école de la bravoure.

CHEZ M. GERARD

M. Henri-Stanislas Gérard habite chez sa fille 4, rue du Marché-aux-Bêtes. C'est là que nous sommes heureux de le rencontrer.

M. Gérard naquit à Lille en 1822, le 27 mai. Il fit son service militaire à Lorient, au 11e de ligne comme tambour. A cette époque on était soldat sept ans jour pour jour.

En 1857, le 1er octobre, il se fit inscrire au corps des pompiers de Lille et vit passer successivement les commandants Jorez, Darras, Constant, Labbé et Druez.

Le 1er janvier 1883, il prenait sa retraite.

Le vieux soldat du feu, malgré ses 86 ans, est encore gaillard et n'étaient ses cheveux blancs on lui donnerait à peine cinquante ans.

Il a le mot pour rire, s'étonne de l'honneur que lui fait la Presse, et trouve tout naturel d'avoir été un homme de devoir.

M. Gérard était tambour aux sapeurs-pompiers, ce rôle d'avertisseur fut toujours rempli par lui avec scrupule et le quartier du Vieux-Lille, qu'il desservait, connaît bien et traite en ami le bon papa.

— Ce qu'il y a de curieux, Monsieur, me dit-il, c'est que j'ai été à l'école pendant

---

FEUILLETON 14

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

Toutes ces pensées se succédaient et se coordonnaient en son esprit qu'envahissait peu à peu une grande torpeur.

Petit à petit, ses idées perdirent leur netteté, et la nature reprenant ses droits, il ferma les yeux.

Zimbo était plongé en cet état fiévreux, intermédiaire entre la veille et le sommeil, qui nous fait percevoir, faussés et comme dénaturés par le cauchemar, tous les bruits qui nous arrivent.

Bientôt, le Cafre entendit une sorte de crépitement, mêlé de petites explosions pareilles à celles que produisent les châtaignes qu'on grille dans l'âtre ; il les entendait très distinctement, mais cette perception ne lui arrivait qu'atrophiée.

Le crépitement allait grandissant ; soudain, le nègre eut comme un éclair de lucidité, il eut la conscience que quelque chose d'anormal se passait autour de lui, et il fit un effort pour secouer la torpeur qui annihilait ses facultés.

Il y réussit et se dressa sur son séant, jetant autour de lui des regards effarés.

Les crépitements se faisaient entendre du côté de la grange attenant à la ferme.

Et une lueur rouge, sanglante, telle une traînée de pourpre, vint courir sur la muraille.

D'un bond, Zimbo fut debout.

Il alla à la croisée et jeta un regard au dehors.

Un cri d'horreur monta à sa gorge.

Du toit de la grange, il venait de voir s'élancer une haute gerbe de flammes.

— Les misérables, dit-il, ils ont mis le feu !

La situation était critique ; avec un sang-froid admirable, Zimbo évalua toute la grandeur du péril.

Et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, il prit une résolution.

Il se rendit dans la chambre où Zézette dormait, veillée par la négresse Paméla.

— Paméla ! dit-il, le feu est à la ferme.

La brave femme eut un cri et voulut s'enfuir. Zimbo lui saisit le poignet et l'étreignit avec force.

— Femme ! pas de cris ! la maison brûle, la petite maîtresse est en péril. Il faut l'emporter et aller m'attendre à la porte des communs où je serai dans un instant ! Encore une fois, pas un mot, pas un cri, il s'agit de ta vie et il faut m'obéir.

Certain d'avoir produit sur la négresse l'effet qu'il désirait, Zimbo s'élança vers les huttes habitées par les serviteurs et secoua rudement le premier qu'il aperçut.

— Le feu ! le feu ! lui cria-t-il dans l'oreille.

Ces mots produisirent sur l'homme un effet magique.

Il se redressa d'une pièce et vit les flammes qui faisaient d'effrayants progrès.

— Le feu ! le feu ! répéta-t-il, donnant l'alarme à tous ses compagnons.

Déjà Zimbo avait disparu.

Faisant un crochet, il avait regagné la porte des communs où la négresse Paméla, qui chérissait sa jeune maîtresse et qui partageait le respect, à demi-mystique, que tous les noirs portaient à Zimbo, vint le rejoindre, tenant Zézette endormie dans les bras.

— C'est bien, dit-il, je suis content de toi.

Et pendant que les noirs couraient éperdus, s'agitaient dans la plus grande confusion, mais restaient incapables d'organiser le moindre secours, le vieux Cafre, silencieux, se glissait par la poterne, suivi de la vigoureuse négresse.

Arrivé dans la plaine, il s'arrêta un instant, eut un long regard pour la ferme embrasée et tristement il murmura :

— Dans une heure, il n'en restera plus que des cendres !

Et il reprit sa marche.

Au bout de dix minutes, il arriva à l'enclos des chevaux où il s'empara facilement de deux superbes juments ; il leur passa les harnachements qu'il avait déposés en cet endroit quelques jours auparavant.

Les magnifiques animaux, très dociles, étaient prêts à fournir la longue course qu'on allait leur demander, quand Zézette se réveilla.

Elle regarda autour d'elle avec effarement, mais elle reconnut Zimbo.

— Qu'est-ce que cela veut dire, et pourquoi suis-je ici la nuit ? demanda-t-elle.

En ce moment, l'incendie, qui commençait à empourprer le ciel, attira son attention.

— Zimbo ! Zimbo ! regarde donc ! notre maison brûle ! Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! et papa qui n'est pas là ! il faut retourner ! vite ! vite !

— Non, Zézette, nous ne retournerons pas, ce sont des méchants qui ont mis le feu à la ferme ! Ils cherchent aussi la petite Zézette pour lui faire du mal ; nous devons fuir, fuir au plus vite.

Hébétée, anéantie de stupeur, la pauvrette regardait Zimbo et la négresse sans trouver une parole.

Zimbo venait de monter en selle, il tendit les bras et Paméla lui remit l'enfant, qu'il plaça devant lui, la retenant du bras gauche pendant que de la main droite il serrait les rênes.

— Sois sage, ma petite Zézette ! sois sage, bientôt nous aurons rejoint ton père.

Zézette, les yeux grands ouverts, regardait avec épouvante les flammes qui continuaient leur œuvre de dévastation.

— Quel malheur !... Quel malheur !... bégaya-t-elle, mon pauvre papa ! que va-t-il dire ?

Paméla, elle aussi, s'était mise en selle avec une promptitude qu'eussent enviée beaucoup d'écuyères.

— En route ! fit Zimbo.

Et, piquant sa monture de la pointe de son couteau, il s'enfonça au galop dans la nuit profonde, suivi de près par Paméla.

Une heure après, les Chevillettes, l'ancien domaine de M. Josselin, ne leur apparaissait plus que tel un point lumineux au lointain horizon.

XI

La chasse aux millions

Pendant que Zimbo, Paméla et Zézette fuyaient dans la direction de l'Est, le désarroi était à son comble aux Chevillettes.

Autour de la ferme en feu, les nègres se répandaient en cris et réclamaient l'aide qu'ils savaient pourtant ne devoir espérer de personne, car, à part le pavillon et la mine des Blackbaern, aucune habitation ne se trouvait à moins de quatre lieues de distance.

Soudain, les pauvres diables se turent ; dans la lueur projetée par l'incendie, ils venaient d'apercevoir Jim et Joe Blackbaern, M. Blaisois et le nègre Swani.

Les noirs redoutaient comme la peste les maîtres de la mine et leur digne contremaître ; depuis qu'il était à la ferme, le vicomte n'avait jamais réussi à se concilier les sympathies des serviteurs, mais tant était grand leur trouble qu'ils accueillirent le quatuor comme des sauveurs.

— A-t-on sauvé le bétail qui reste à la ferme ? demanda le vicomte.

Personne ne répondit.

— Tas de brutes !... Vous vous lamentez comme des femmes, alors qu'il faudrait agir ; à l'œuvre ! et que dans cinq minutes toutes les bêtes soient hors de danger.

Sur l'ordre de Blackbaern, Swani se détacha du groupe et, entraînant les nègres à sa suite, il se dirigea vers les étables où, sous sa direction, l'on commença le sauvetage du bétail que M. Josselin n'avait pas emmené à Klipdam.

C'est ce que désiraient les trois gredins, qui, désormais, avaient le champ libre.

La partie de la ferme où se trouvait le cabinet de M. Josselin n'était pas encore attaquée par le feu.

Malheureusement pour les incendiaires, la porte extérieure de la maison d'habitation était close ; il ne fallait pas chercher à en faire sauter les lourds panneaux.

Jim, qui s'impatientait, eut un premier juron.

— Par ici ! fit le vicomte.

Contournant la ferme, il conduisit ses deux complices derrière les bâtiments où il trouva ouverte la poterne qui, peu auparavant, avait livré passage aux fugitifs.

La fumée était épaisse et les craquements dans les cloisons surchauffées annonçaient que les flammes ne tarderaient pas à surgir de ce côté.

Les trois hommes, qui respiraient avec peine, passèrent outre et pénétrèrent dans le cabinet.

Le premier soin du vicomte fut d'ouvrir les fenêtres et d'écarter les volets.

L'air du dehors pénétra dans la chambre et éloigna momentanément tout danger d'asphyxie.

La réverbération des flammes éclairait vivement la pièce ; les bandits virent la précieuse caisse qui était toujours là, dans son coin.

Pareil au fauve qui bondit sur sa proie, le vicomte s'élança.

Il souleva le coffre et le laissa retomber avec un cri de joie.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VÉRIN.
Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille